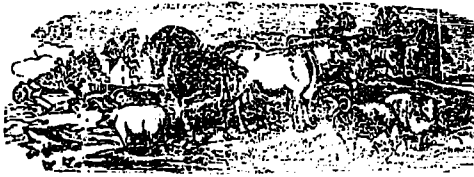


JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 31 Mai 1871.

No 36

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

* * *

Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Poru) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

L'EXPOSITION PROVINCIAL.

M. H. G. Joly, M. P., président, MM. DeBlois Gray, membres du conseil d'agriculture, ont visité le terrain choisi par le conseil pour l'Exposition provinciale, qui aura lieu le 12 septembre prochain; ils étaient accompagnés de M. George Leclère, M. D., secrétaire du conseil, venu de Montréal dans le but d'examiner aussi le terrain. Tous se sont montrés hautement satisfaits et du terrain et du site et des bâtisses.

La bâtisse du rond à patiner, offre toutes les commodités désirables pour servir au département de l'industrie; spacieuse, parfaitement ventilée et éclairée, n'ayant pas les inconvénients de l'humidité, elle offre tous les avantages que l'on puisse désirer.

Le Curling Rink recevra les instruments aratoires, les produits de ferme, et s'il n'est pas suffisamment spacieux, on lui ajoutera une aile.

Le terrain de l'Exposition est immense; il comprend le champ du cricket, les glaciés depuis la porte St. Louis à la porte St. Jean, avec la permission de mettre la rue St. Eustache à contribution, s'il y avait obligation; il est assez grand pour subvenir aux exigences d'une des plus considérables expositions qui aient eu lieu dans la Province de Québec et commande en même temps une des plus magnifiques vues que l'on puisse rencontrer sur le continent. De plus, il se trouve à proximité des bateaux et des chemins de fer, ce qui offre des facilités incontestables aux exposants pour le transport de leurs produits, et aux visiteurs étrangers ou autres.

Il est à espérer qu'en même temps on organisera une Exposition d'Horticulture, une exhibition de chiens et d'oiseaux. Il y aurait ainsi des expositions pour tous les goûts.

Il paraît que l'exposition des chevaux va être considérable. Comme on commençait à prendre de l'inquiétude sur la manière de les loger, le colonel Forsyth et les officiers de Hussards de Québec ont enlevé toute inquiétude au conseil d'Agriculture en lui offrant l'usage de la salle d'équitation et des étables qui sont dans le voisinage du terrain de l'Exposition.

Le Conseil d'Agriculture est très reconnaissant envers le colonel Hamilton, des Ingénieurs Royaux, pour l'obtention du terrain de l'Exposition, au Lt-Col. Bowen, président, et aux Directeurs du rond à patiner, pour l'usage libéral de la bâtisse, à M. R. H. Smith et aux propriétaires du Curling Rink, pour avoir généreusement prêté leurs bâtisses pour le temps de l'Exposition.

DU TREFLE.

1o. Combien doit-on semer de graine mil par arpent de terre neuve ou grasse ?

Réponse.—Deux gallons.

2o. Combien de graine de trèfle par arpent ?

Réponse.—De deux à trois livres. Un peu plus dans la terre maigre.

On nous informe qu'il y a chez M. Evans à Montréal des appareils pour cribler le trèfle.

Nous avons reçu l'*American Stock Journal* pour juin. Cette livraison contient un grand nombre d'articles très pratiques et très intéressants sur différents sujets agricoles. Ce journal est très recommandable. S'adresser à N. P. Boyer & Co., Parkesburg, Pa.